

Compte-rendu du conseil municipal
Séance du 27 janvier 2025 – 18h00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion du rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Lionel TARDY, Maire.

Date de la convocation : 20/01/2025

Présents : Vincent BERTOLDO, Annick BESSIERE, Nadège CETTOUR, Céline HUGUES, Boris MONNIER, Didier PACAUD, Nicolas ROSIN, Jean-François ROUSSOT, Lionel TARDY

Absent : Pierre MICHEL

Secrétaire de séance : Nicolas ROSIN

1. Nomination d'un(e) secrétaire de séance : Nicolas ROSIN

2. Procès-verbal du 16 décembre 2024 approuvé.

3. Actes signés par le Maire dans le cadre de ses délégations

Conseil municipal du 27 janvier 2025

RECETTES						
Contrats de location signés par le maire suite à la délégation du 21/09/2020 - MENSUEL						
Bail	Nom locataire	Descriptif	Loyer mensuel	Charges	Date contrat	Fin contrat
Logement GENEPEY	BOUHENACH Ammar	relogement d'urgence	250,00 €	4,00 €	19/12/2024	
Hangar de pigerolles	Association Paysans du Coing	avenant n°1	50,00 €		01/01/2024	jusqu'au 31/12/2028
						à compter du 1er janvier 2029 retour à 250 € mensuel

Concession Cimetière

Date	Nom	Objet	Montant
13/05/2024	BROULHET Christian	columbarium	450,00 €
06/09/2024	OLIVIER Josy	concession A23	450,00 €
12/09/2024	LE GUILLOU Nicole	concession A22	450,00 €
08/11/2024	FITE Serge	concession C35+36+37+38	1 800,00 €
24/01/2025	COURTIAL Louisa	concession C17+18	900,00 €
24/01/2025	MEZZIANI Nasser	concession C19	450,00 €
24/01/2025	OUALI Fatma	concession C20+21	900,00 €
24/01/2025	THAENS Jean-Paul	concession B34+35	900,00 €
24/01/2025	LESCURE David	concession B9	450,00 €

DIVERS

Echange de parcelles

Entre la Mairie et la communauté des Bénédictines de l'Abbaye de Notre Dame de Miséricorde.
Signature le 12/12/2024

4. Aménagement du centre-bourg – Actualité

Le Maire présente l'état d'avancement de rénovation et d'aménagement du centre-bourg.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2025.

Le Permis d'Aménager est en cours d'instruction. Des fouilles archéologiques préventives doivent être programmées par l'INRAP. Une première réunion publique ciblant les propriétaires du centre-bourg est organisée le 4 février à 18 H à la salle polyvalente, en présence des maitres d'œuvre du projet. Les échanges avec les habitants permettront de définir avec précision le projet définitif.

5. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d’Alimentation en Eau Potable, d’Assainissement Collectif ou d’Assainissement Non Collectif de l’année 2023 (RPQS) : Délibération DCM2025-01-01

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d’Alimentation en Eau Potable, d’Assainissement Collectif ou d’Assainissement Non Collectif de l’année 2023 de la commune de Rosans (RPQS 2023).

6. Redevance sur la consommation d’eau potable, redevance pour performance des réseaux d’eau potable et redevance pour performance des systèmes d’assainissement pour l’année 2025 : Délibération DCM2025-01-02

Suite à la réforme des redevances sur l’eau et l’assainissement collectif, le Conseil Municipal, à l’unanimité, a fixé les redevances applicables dès la prochaine facturation 2025 comme suit :

- ✓ Redevance de consommation d’eau potable : 0,43 € HT / m³ ;
- ✓ Redevance de performance du réseau d’eau : 0,01 € HT / m³ ;
- ✓ Redevance de performance du réseau d’assainissement : 0,009 € HT / m³.

7. Mise en vente lot 4 appartements au Grand Pré - Avis sur une offre : Délibération DCM2025-01-03

Le Conseil Municipal, avec 8 voix pour et 1 abstention, a décidé d’accepter l’offre d’achat de M. KUQI Florent au prix de 100 000 € pour les 4 appartements Aygues, Drôme, Durance et Buëch.

8. Résidence d’action culturelle et scientifique, demande de subvention : Délibération DCM2025-01-04

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a autorisé le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes dans le cadre du schéma départemental de la Culture.

9. Territoire d’énergie 05 - Modification statutaire : Délibération DCM2025-01-05

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a approuvé les modifications statutaires de territoire d’énergie Hautes-Alpes présentées et a pris acte des changements intervenus dans lesdits statuts.

10. Questions diverses

- Nadège CETTOUR informe de la dégradation du chemin des Coings et demande s’il serait possible de boucher les trous. C’est également le cas sur le chemin des Isnieres. Le maire rappelle que comme en 2024, un programme de travaux d’entretien des voiries sera arrêté avec le vote du budget.
- Le Maire fait le point concernant le mur de soutènement de la route du Lastic. Il est prévu de rechercher des subventions en 2025 pour pouvoir réaliser les travaux nécessaires estimés à 90 000 €.
- Nicolas ROSIN informe que le mur du lavoir se dégrade. Le CEREMA a réalisé en 2024 un diagnostic de tous les ouvrages d’art de la commune. Le mur du lavoir ne relève pas des ouvrages nécessitant une intervention immédiate mais un suivi est nécessaire.
- Jean-François ROUSSOT informe d’un problème de voisinage entre M. et Mme BEGOU et la location de la salle polyvalente de la Cure propriété de la commune. Ce point sera mis à l’ordre du jour d’un prochain conseil municipal.

La séance publique est levée à 19h30.

Vu le présent compte-rendu,

Le 31 janvier 2025.

Lionel TARDY, Maire.